



# HABILITATION ÉLECTRIQUE B0 - H0 / H0v CHARGÉ DE CHANTIER / EXÉCUTANT

## HABILITATION ÉLECTRIQUE – OPÉRATION D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE - FORMATION INITIALE

### HABILITATION ÉLECTRIQUE B0 - H0 / H0v CHARGÉ DE CHANTIER / EXÉCUTANT

Pour votre personnel chargé d'encadrer ou de réaliser des travaux non-électrique dans un environnement électrique



#### ① Formation habilitante



1 jour  
(7h)



12 personnes maximum



Formation intra-entreprise  
aux dates de votre choix



Formation inter-entreprises  
près de chez vous

#### PRÉREQUIS

- Comprendre et parler la langue dans laquelle la formation est dispensée
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.

#### PERSONNEL CONCERNÉ

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens et/ou en zone de voisinage simple (Chargé d'affaires, conducteur d'engins, mécanicien, maçon, etc.).

#### ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation.  
Avis d'habilitation remis à l'employeur.

#### ORGANISME DE DÉLIVRANCE CELESTRA

#### DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Livret de 72 pages remis à chaque apprenant.

#### FINANCEMENT

Possibilité de prise en charge par les OPCO et le compte CPF.

#### INCLUSION ET HANDICAP

Si vous rencontrez des difficultés, merci de nous contacter.

#### CERTIFICATION AFNOR RÉFÉRENCIEMENT DATADOCK



#### OBJECTIF DE LA FORMATION

Le but de cette formation est de permettre au personnel non électricien, effectuant des opérations dans un environnement électrique (local électrique, à proximité de chemins de câbles électriques, etc.) ou encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou en champ libre).
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de chantier, du chargé de travaux ou de l'employeur.
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique (exécutant).
- Baliser et surveiller la zone des opérations (chargé de chantier).
- Connaissances acquises et savoir-faire nécessaire pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations non-électriques.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La journée est interactive, le formateur crée les conditions où chacun peut s'exprimer et écouter.

La formation présentée en vidéo-projection propose, entre autres, les éléments suivants :

- Interactions de groupe.
- Visionnage de vidéos INRS et débriefing.
- Découverte d'appareillages électriques adaptés au niveau d'habilitation.



#### INTERVENANT

Formateur spécialisé  
en risques électriques



#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Partie théorique: QCM  
Partie pratique: Évaluation  
basée sur la NFC 18-510  
① Taux de réussite 2019 : 99,9%



#### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4544-9 et R4544-10  
du Code du Travail



#### Centre de formation CELESTRA

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 52939 75  
SAS au capital de 2000€  
SIRET 820 230 134 00026 – RCS PARIS

33, Rue Lafayette  
75009 Paris

Tél: 01.45.49.99.46 / 06.61.44.37.74  
www.celestra-formation.fr



## HABILITATION ÉLECTRIQUE

### B0 - H0 / H0v CHARGÉ DE CHANTIER / EXÉCUTANT

## PROGRAMME



## PARTIE THÉORIQUE

### MODULE TRONC COMMUN N°1

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance.
- Les types de courants : alternatif et continu.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les différents DOMAINES DE TENSION.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.

### MODULE ENVIRONNEMENT

- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
- Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- La ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans L'ENVIRONNEMENT.

### MODULE HABILITATION

- Le principe d'une HABILITATION.
- Définition des symboles d'HABILITATION.

### MODULE PREMIERS SECOURS (INITIATION)

- Dispositions à prendre en cas d'accidents de personnes sur les équipements électriques.

### MODULE SÉCURITÉ INCENDIE

- Incendie sur les ouvrages électriques.

## PARTIE PRATIQUE

### EXERCICES PRATIQUES SUR CAS CONCRETS.

